



# Communiqué

Mardi 17 décembre 2019

## Plan Grand froid La Ville se tient prête

Chaque année, anticipant les épisodes climatiques difficiles, le Centre Communal d'Action Sociale réactive son registre confidentiel « Grand froid » et rappelle tous les dispositifs mis en place :

• **Le registre grand froid du CCAS, à disposition de tous** : il permet de garder contact avec les personnes âgées, isolées, ou en situation de handicap, à domicile. Elles peuvent s'inscrire, ou être signalées par leurs proches et voisins, avec leur accord, et ce gratuitement. Ce registre est confidentiel.

En cas d'alertes météorologiques, le personnel du CCAS prend contact quotidiennement avec les personnes inscrites pour s'assurer qu'elles ne manquent de rien.

**A noter** : à réception du formulaire, un travailleur social du CCAS entre en contact téléphonique avec la personne et prend rendez-vous pour une rencontre à domicile. Ce service est totalement gratuit.

**Pour s'inscrire** : Par téléphone au 05 53 41 53 47 ou sur le site Internet de la Ville : [www.ville-villeneuve-sur-lot.fr](http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr) rubrique : **inscription sur le registre du CCAS (canicule, grand froid)**

### Les différentes aides en collaboration avec le réseau associatif local :

A Villeneuve-sur-Lot, pour aider les personnes les plus démunies, plusieurs dispositifs sont mis en place :

• **L'accueil de jour** (géré par l'association Relais) : 14, avenue de Fumel. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Repas préparé en commun à midi, douches et machines à laver à disposition, activités en groupe. Café du matin.

• **L'abri de nuit** : 5 rue Paul Claudel (géré par l'association Relais – contact au 05 53 40 08 19). Accueil de 18h à 21h, du lundi au vendredi (accueil possible avant 18h au 14, avenue de Fumel). Repas chaud du soir offert.

• **La Croix Rouge** : maraudes hebdomadaires pour créer du lien, et venir en aide aux plus isolés (maraudes quotidiennes en cas de plan grand froid déclenché).

• **Secours Populaire, Restos du Cœur, Saint-Vincent de Paul** : aides alimentaires hebdomadaires sur inscription.

**Un numéro à retenir** : le 115, destiné aux personnes sans domicile stable.

*Renseignements :*

Centre Communal d'Action Sociale : **05 53 41 53 47**

